

## **LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire ratifie les cooptations faites par le conseil d'administration concernant la désignation des membres suivants en qualité de membres du conseil d'administration :

- Mr Rabah JERAD Membre représentant l'Etat Tunisien en remplacement de Mr Mohamed THAMRI.
- Mr Majdi Raies membre représentant du Ministère du transport en remplacement de Mr Habib Makki
- Mr Salah Gharsalla membre représentant de l'OACA en remplacement de Mr Kamel Farhani

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration à l'assemblée sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe et le rapport général des commissaires aux comptes, sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31-12-2011 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et en approuve le contenu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter les modifications comptables de 2011 qui s'élèvent à -23 464 816,232 Dinars au compte résultats reportés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SIXIEME RESOLUTION**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat net 2011	-134 425 455 ,751
+ Résultats reportés	-13 623 814,877
<b>Solde</b>	<b>-148 049 270, 628</b>
<b>Résultat distribuable</b>	<b>0,000</b>
Fonds social	0,000
Résultats reportés	-148 049 270, 628
Solde	0,000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **HUITIEME RESOLUTION**

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'octroyer une rémunération aux membres du Comité Permanent d'Audit à raison de 500 dinars par présence effective pour les membres actifs et avec un plafond de 3 000 dinars par an.

Cette rémunération aura un effet rétroactif : à partir de la création de ce comité à TUNISAIR suite accord du conseil d'administration du 18 août 2011 qui a approuvé l'attribution de cette rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

Conformément à l'article 209 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance de l'assemblée Générale Ordinaire que dans le cadre de ses fonctions, Mr Rabah JERAD a été nommé en tant qu'administrateur et Président du conseil d'administration des sociétés suivantes :

- Tunisair Express
- Tunisair Technics
- Aviation IT Services Africa « AISA »
- Aviation Training Center of Tunisia « ATCT »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant juridique de la société pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **Les résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

### **PREMIERE RESOLUTION :**

En application de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire autorise la vente du fonds de commerce de l'agence de TUNISAIR à Medenine pour un montant de 30 mille dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire sur proposition du conseil d'administration décide de modifier les paragraphes 4 et 5 de l'article 31 des statuts de la société comme suit :

En cas de vacance de poste, dans l'organigramme et la loi des cadres, le Président Directeur Général peut proposer au Ministère de tutelle sectorielle, un ou plusieurs Mandataires choisis parmi le personnel de la société ou, en dehors de celle-ci, afin de l'assister au titre de Directeurs Généraux Adjointes ou de Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général ou le (les) Directeur(s) Général (aux) Adjoint (s) sont désignés sur proposition du Président Directeur Général conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant juridique de la Société pour effectuer tous dépôts, publication nécessaire et remplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2011

<b>ACTIFS</b>		
Exercice clos le 31 décembre		
(En milliers de Dinars Tunisiens)	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Actifs Non Courants</b>		
<b>Actifs Immobilisés</b>		
Immobilisations Incorporelles	4 286	4 286
Amortissements	-4 128	-4 003
	<b>158</b>	<b>283</b>
Immobilisations Corporelles	2 138 876	1 990 583
Amortissements	-1 177 040	-1 113 713
	<b>961 836</b>	<b>876 870</b>
Immobilisations Financières	180 186	184 132
Provisions	-48 602	-18 269
	<b>131 584</b>	<b>165 863</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>	<b>1 093 578</b>	<b>1 043 016</b>
Autres Actifs Non Courants	29 007	30 551
<b>Total des Actifs Non Courants</b>	<b>1 122 585</b>	<b>1 073 567</b>
<b>Actifs Courants</b>		
Stocks	3 597	3 691
Provisions	-62	-116
	<b>3 535</b>	<b>3 575</b>
Clients et Comptes Rattachés	141 897	127 976
Provisions	-108 720	-101 756
	<b>33 177</b>	<b>26 220</b>
Autres Actifs Courants	150 804	166 507
Placements et Autres Actifs Financiers	10 363	12 069
Liquidités et Equivalents de Liquidités	93 216	132 083
<b>Total des Actifs Courants</b>	<b>291 095</b>	<b>340 454</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>1 413 680</b>	<b>1 414 021</b>

## BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2011

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		
Exercice clos le 31 décembre		
(En milliers de Dinars Tunisiens)	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital Social	106 199	106 199
Réserves	473 859	474 170
Autres capitaux propres	71	125
Résultats Reportés	-148 049	9 841
<b>Total Capitaux Propres Après affectation</b>	<b>432 080</b>	<b>590 335</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs Non Courants		
Emprunts	352 168	398 752
Provisions	31 357	11 255
Autres Passifs Non Courants	15 321	11 341
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>398 846</b>	<b>421 348</b>
Passifs Courants		
Fournisseurs et Comptes Rattachés	156 549	99 644
Autres Passifs Courants	230 410	186 657
Autres Passifs financiers	195 795	116 037
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>582 754</b>	<b>402 338</b>
<b>Total des Passifs</b>	<b>981 600</b>	<b>823 686</b>
<b>Total des Capitaux Propres &amp; Passifs</b>	<b>1 413 680</b>	<b>1 414 021</b>

## ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2011

En dinars	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Modifications comptable	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2011 avant affectation	106 199 280	10 619 928	463 239 209	70 945	9 841 001	-23 464 816	-134 425 456	432 080 091
Cinquième résolution de l'AGO du 06/11/2012					-23 464 816	23 464 816		0
Sixième résolution de l'AGO du 23/09/2011	-	-	-	-	-134 425 456		134 425 456	0
Solde au 31/12/2011 après affectation	106 199 280	10 619 928	463 239 209	70 945	-148 049 271	0	0	432 080 091

—

—

—

—

—

—